



FICHE D'INSCRIPTION

	Disciplines	Horaires des cours	Cotisation annuelle
Adultes (dès 15 ans)	Taïchi Chuan	Jeu 19h-20h	200 €
	Karaté Shorinji Ryu Kobudo d'Okinawa	Jeu 20h-22h00	

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Grade(s) : Nombre d'années de pratique :

Adresse :
.....

Tél. mobile : Tél. domicile : Courriel :

Inscription au groupe WhatsApp : oui non

Conformément à la circulaire du 12 septembre 2022 de la Fédération française de karaté (FFK) et en application de l'article L.231-2 du code du sport, il n'est plus exigé de produire un certificat médical pour la délivrance d'une licence, tant pour les personnes majeures que mineures.

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je, soussigné(e) M./Mme, responsable légal(e) de,
né(e) le/...../....., autorise ce dernier / cette dernière à pratiquer le karaté et le kobudo au sein du KTK.

Le/...../..... **Signature :**

Les cours sont dispensés bénévolement par les instructeurs. La cotisation couvre les frais de gestion et d'assurance du KTK, l'affiliation aux fédérations de rattachement, l'achat des licences individuelles (obligatoire), l'équipement matériel du club. Virements électroniques acceptés. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du **KTK**.

Signature du pratiquant :

Renseignements complémentaires :

Site Internet : <http://ktk.villabe.free.fr/>

Tél. : 06 88 45 19 04 (Estelle GAVANON)